

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **77 (1926)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.05.2022**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BIBLIOGRAPHIE.

Premier Congrès international pour la protection de la nature, 1923. Rapports, vœux, réalisations. Un volume grand in-8° de 388 pages; imprimerie Guillemot & de Lamothe, à Paris, 1926.

Le Congrès international de 1923 à Paris peut être considéré comme le terme d'une évolution d'idées marquée par plusieurs congrès précédents. De longue date, la nécessité de protéger contre les atteintes de plus en plus dommageables de l'homme les beautés et les richesses naturelles s'était révélée à des esprits prévoyants ou simplement émus des destructions déjà consommées. Des Réserves ont été créées autrefois dans de grands domaines privés. Plus tard, surtout à partir de la fin du 19^e siècle, des sociétés protectrices régionales ou nationales ont été fondées, ainsi notre Ligue suisse pour la protection de la Nature.

Mais l'entente a longtemps fait défaut à ce sujet entre les gouvernements. Fait d'autant plus malheureux que de nombreuses espèces d'animaux marins et d'oiseaux migrateurs, beaucoup aussi d'oiseaux de parure et de mammifères à fourrure ou autres animaux dont le commerce mondial se dispute les dépouilles, ne peuvent échapper à l'extermination qu'à la faveur d'accords internationaux.

Tels sont les motifs qui inspirèrent différents congrès et conférences. La plus ancienne de ces manifestations date de 21 ans: c'était le 2^e congrès international d'Art public, réuni au congrès de l'Association littéraire et artistique internationale, en septembre 1905, à Liège. M. R. de Clermont y fit adopter le vœu: „que les mesures nécessaires soient prises pour la création de Parcs nationaux destinés à sauver de la destruction les animaux, les plantes et les minerais particuliers au pays.“ M. de Clermont, qui a développé la plus heureuse activité dans ce domaine, est intervenu à plusieurs reprises dès lors.

De son côté, M. le Dr Paul Sarasin, de Bâle, au 8^e congrès international de Zoologie, à Graz, demandait la création d'une commission internationale pour la protection mondiale de la Nature. Et grâce à l'initiative du Conseil fédéral suisse, une conférence internationale pour la protection de la Nature siégea à Berne, le 17 novembre 1913, sous la présidence du conseiller fédéral Forrer. Dix-neuf pays y étaient représentés.

La Conférence de Berne constitua une commission consultative permanente pour la protection de la Nature, siégeant à Bâle et dont M. Paul Sarasin fut nommé président.

Telle était la situation en 1914; la guerre a mis fin provisoirement à l'activité de la commission.

Le Congrès de 1923, à Paris, a voulu reprendre le fil interrompu par la guerre. Entreprise généreuse dont le mérite revient tout d'abord à M. Raoul de Clermont, ingénieur agronome, avocat à la Cour, secrétaire général du Congrès, puis à la Société nationale d'acclimatation de France, la Ligue française pour la protection des oiseaux et la Société pour la protection des paysages de France.

Le gros volume que nous présentons à nos lecteurs contient les nombreux rapports et vœux présentés pendant cette rencontre internationale à laquelle assistaient les délégués de 17 Etats. Sa matière est divisée en quatre sections: faune, flore, sol et sous-sol, sites et paysages, nature en général. Un des rapports les plus remarquables fut celui de notre compatriote M. P. Sarasin, sur la protection mondiale de la faune sauvage, éloquent plaidoyer en faveur de la protection de quelques animaux particulièrement menacés de destruction: le bison d'Amérique, le bœuf musqué, les baleines, les phoques, l'éléphant, etc. Cette courageuse croisade contre l'esprit de lucre de trop d'entreprises industrielles, et qui conduit à l'extermination définitive de créatures animales parmi les plus précieuses de notre globe, fut saluée d'applaudissements unanimes.

Ceux qui prendront la peine de lire les rapports présentés à ce congrès y trouveront grand plaisir.

Monsieur Ch. Valois, un des secrétaires-rédacteurs du Congrès, a, dans une notice consacrée à celui-ci, émis ces réflexions fort justes: „On accuse parfois savants et artistes de méconnaître les contingences pratiques de la vie. C'est un reproche que ceux-ci ne mériteront pas; car leurs suggestions n'ont rien d'irréalisable. Ils combattent quelques routines, quelques abus nuisibles à leurs propres auteurs, non les hommes ni le progrès.“ On ne saurait caractériser mieux les intentions de ceux, naturalistes, sylviculteurs, chasseurs, touristes et amis désintéressés de la nature qui, en 1923, ont essayé de faire progresser une cause qui leur est chère.

Ces „actes“ du Congrès de 1923 nous parviennent sans doute un peu tard; on a mis beaucoup de temps à leur publication. Mais il ne faut pas oublier qu'il était très difficile de rassembler les matériaux qui devaient y figurer et dont beaucoup n'étaient pas au point. Au demeurant, le retard a eu un avantage: il a permis d'incorporer dans ce volume plusieurs lois et décrets qui, depuis 1923, notamment en France, sont venus réaliser partiellement certains des vœux émis.

Le comité du Congrès de 1923 nous apprend qu'il continue sa propagande à titre de commission permanente des Congrès internationaux pour la protection de la Nature. Tous ceux que ces lignes intéressent lui en sauront gré et lui seront reconnaissants de la publication qu'il a eu le courage d'assumer de son utile livre.

H. Badoux.

❁❁❁❁❁❁❁❁ **Sommaire du N° 6** ❁❁❁❁❁❁❁❁

de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Professor Dr. Knuchel

Aufsätze: Die bautechnische Qualität des Holzes der Stiel- und Traubeneiche. — Über gewisse Störungen in der Jahrringbildung. — Vereinsangelegenheiten: Forstversammlung 1926. — Mitteilungen: Schweizerischer Nationalpark. — Vogelschutz. — Über Weihnachtsbaumkulturen. — Fällung einer grossen Eiche bei Diessenhofen. — Forstliche Nachrichten: Bund: Eidg. technische Hochschule; Eidg. Forstschule. — Kantone: Schaffhausen. — Bücheranzeigen. — Anhang: Meteorologische Monatsberichte (Januar, Februar).